

DESC Néonatalogie

I - Enseignements (150 heures environ)

A) Enseignements généraux

Méthodologie de l'évaluation des pratiques de soins et de la recherche clinique et épidémiologique en néonatalogie ;
Organisation, gestion, éthique, droit et responsabilité médicale en néonatalogie ; spécificité des différents modes d'exercice de la néonatalogie (maternités, services de pédiatrie, unités de soins intensifs et réanimation néonatale, ...).

B) Enseignements spécifiques

- Biologie du développement embryonnaire et fœtal ; tératogénèse ; embryopathies et foetopathies ; facteurs de risque (alcool, tabac, drogues, médicaments...);
- Retentissement fœtal et néonatal des pathologies, intoxications et thérapeutiques maternelles ; prise en charge et prévention ;
- Diagnostic anténatal et médecine fœtale : prévention et prise en charge des malformations congénitales ; conseil génétique et périconceptionnel ;
- Prévalence et mécanismes de la prématurité et de l'hypotrophie, facteurs pronostiques ; mortalité et morbidité périnatales dans les pays industrialisés et les pays en voie de développement ;
- Adaptation à la vie extra-utérine : fonctions respiratoire et hémodynamique, thermorégulation ; prise en charge d'un accouchement à risque : concertation périnatale ; accueil et prise en charge de l'enfant à la naissance ;
- Pharmacologie périnatale, fœtale et néonatale ; diagnostic et prise en charge de la douleur du nouveau-né ;
- Épidémiologie, physiopathologie, anatomopathologie, diagnostic, pronostic et traitement des maladies du fœtus et du nouveau-né : détresses respiratoires, infections, ictères, troubles cardiaques et circulatoires, entérocolite, pathologies neurologiques, et des urgences chirurgicales, cardiologiques et métaboliques ;
- Alimentation et nutrition entérale et parentérale du nouveau-né à terme, prématuré et hypotrophique ;
- Diagnostic, suivi, prise en charge et prévention des anomalies sensorielles (troubles auditifs, rétinopathie) et autres handicaps d'origine anté et périnatale ;
- Nouveau-né en maternité : surveillance, dépistages (organisation, objectifs, résultats) ;
- Pathologies du premier mois de vie ; diagnostic, traitement et prévention ;
- Problèmes psychologiques liés à la prématurité ; suivi à long terme ; protection maternelle et infantile.

II - Formation pratique

4 semestres dans des services agréés pour le DESC de néonatalogie, dont 1 semestre dans une unité d'obstétrique et 2 semestres au moins dans une unité de néonatalogie où sont pratiqués des soins intensifs en néonatalogie ou dans une unité de réanimation néonatale.

Au cours de sa formation, le candidat doit avoir effectué au moins 48 gardes dans des unités de réanimation néonatale.

III – DES permettant de postuler au DESC de néonatalogie

DES de pédiatrie, avec l'accord de l'enseignant coordonnateur du DESC.